

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021 à 20 H 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le lundi 12 avril 2021 à 20H00, sous la présidence de Madame Patricia GOUTORBE, Maire.

Présents : Madame Patricia GOUTORBE, Monsieur Jean-Paul BOURLIERE, Mesdames Evelyne RICARD, Catherine BIGAY, Messieurs Guillaume LEFEBVRE, Jean-Noël DE STEFANI, Mesdames Nathalie KLIMENKO, Christine DURAND, Corinne THIVANT, Messieurs Pierre MOUTET, Rémy ARQUILLERE, Dominique BOULOT-TULOUP.

Absentes : Madame Perrine MOUILLERE donne pouvoir à Madame Evelyne RICARD; Monsieur Cédric POYET donne pouvoir à Monsieur Pierre MOUTET ; Madame Corinne GUILLOT

Monsieur Dominique BOULOT-TULOUP a été désigné secrétaire de séance.

=+=+=+=+=+=+=+=+=

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES PROJETS EN COURS

- Travaux de rénovation du secrétariat

Madame le Maire fait le point sur l'avancement des travaux de rénovation du secrétariat. Il n'est malheureusement pas possible de conserver les marches d'escaliers en pierre de volvic brute. Madame le Maire présente un devis de l'entreprise BROSSARD pour la réfection de la montée d'escaliers. Sur les conseils de Sandrine BIOSSET et Monsieur BROSSARD, les marches et contre-marches seront revêtues d'une moquette rase gris foncé. Le devis s'élève à 903,50 € HT, soit 1.084,20 € TTC.

Le Conseil Municipal donne son accord.

- Tunnel de stockage Voirie

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE indique que l'entreprise MEUNIER a terminé ce jour le terrassement pour l'installation du tunnel de stockage au dépôt d'Arçon.

Le montage du tunnel est prévu samedi 17 et dimanche 18 avril, avec un agent de la voirie et les membres de la commission.

Une nacelle a été louée pour la somme de 278,30 €, du vendredi 17h00 au lundi 7h00.

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE informe l'Assemblée qu'il a également fait réaliser à l'entreprise MEUNIER le terrassement pour l'aménagement de dalles de stockage.

- Ancienne école

Madame le Maire présente le devis de la société PJA pour l'élagage des deux marronniers situés dans la cour de l'ancien groupe scolaire. Il s'élève à 400,00 € HT, soit 480,00 € TTC.

Le Conseil Municipal estime que le prix est trop important. Par ailleurs, il n'est plus temps d'élaguer des arbres, la végétation ayant déjà bien redémarrée.

Il est décidé de repousser à l'hiver prochain l'élagage des marronniers.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Madame Patricia GOUTORBE présente les comptes administratifs 2020 de la commune, du lotissement et de la forêt de Rébruns. Les résultats se présentent comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Budget Commune						
Résultats reportés		82.072,45 €	328.585,93 €		246.513,48 €	
Opération de l'exercice	438.505,14 €	445.330,65 €	163.662,20 €	336.213,55 €	602.167,34 €	781.544,20 €
Totaux	438.505,14 €	527.403,10 €	492.248,13 €	336.213,55 €	848.680,82 €	781.544,20 €
Résultats de Clôture		88.897,96 €	156.034,58 €		67.136,62 €	
Restes à Réaliser			34.000,00 €	55.030,00 €	34.000,00 €	55.030,00 €
Totaux Cumulés	438.505,14 €	527.403,10 €	526.248,13 €	391.243,55 €	882.680,82 €	836.574,20 €
Résultats Définitifs		88.897,96 €	135.004,58 €		46.106,62 €	

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Budget Forêt						
Résultats reportés		53.799,81 €		41.718,17 €		95.517,98 €
Opération de l'exercice	2.241,91 €	9.496,00 €	0,00 €	0,00 €	2.241,91 €	9.496,00 €
Totaux	2.241,91 €	63.295,81 €	0,00 €	41.718,17 €	2.241,91 €	105.013,98 €
Résultats de Clôture		61.053,90 €		41.718,17 €		102.772,07 €
Restes à Réaliser						
Totaux Cumulés	2.241,91 €	63.295,81 €	0,00 €	41.718,17 €	2.241,91 €	105.013,98 €
Résultats Définitifs		61.053,90 €		41.718,17 €		102.772,07 €

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Budget Lotissement						
Résultats reportés		119.958,01 €	87.917,32 €			32.040,69 €
Opération de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	119.958,01 €	87.917,32 €	0,00 €	0,00 €	32.040,69 €
Résultats de Clôture		119.958,01 €	87.917,32 €			32.040,69 €
Restes à Réaliser						
Totaux Cumulés	0,00 €	119.958,01 €	87.917,32 €	0,00 €	0,00 €	32.040,69 €
Résultats Définitifs		119.958,01 €	87.917,32 €			32.040,69 €

COMPTE DE GESTION 2020

Les comptes de gestion sont les comptes élaborés par le percepteur. Ils sont identiques aux comptes administratifs précédemment cités. Le Conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion 2020 des budgets Commune, Forêt de Rébruns et Lotissement.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 du budget général, statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice,

- + 88.897 ,96 Euros pour le budget général,
- + 61.053,90 Euros pour le budget Forêt de Rébruns
- + 119.958,01 Euros pour le budget Lotissement

Considérant qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'affectation du résultat pour les budgets Lotissement et Forêt de Rébruns,

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

BUDGET GENERAL

<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</u>	
A Résultat de l'exercice (signe + pour excédent ou – pour déficit)	+ 6.825,51
B Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif)	+ 82.072,45
C RESULTAT A AFFECTER	
<u>= A+B (hors restes à réaliser)</u>	<u>EXCEDENT</u> + 88.897,96
<u>(Si C négatif report du déficit ligne 002 ci dessous)</u>	<u>DEFICIT</u>
<u>D SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT</u>	
D 001 (besoin de financement)	- 156.034,58
R 001 (excédent de financement)	
E SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	
Excédent de financement :	21.030,00
F BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	135.004,58
AFFECTATION = C =G+H	88.897,96
G Affectation en réserves R 1068 en investissement	88.897,96
<u>H Report en fonctionnement R 002</u>	
Ou DEFICIT REPORTE D 002	

FISCALITÉ : VOTE DES TAUX

Madame le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de délibérer expressément sur le taux des taxes directes locales même si ces taux demeurent inchangés. A titre d'information, la dernière augmentation de l'ensemble des taxes date de 2020 et s'élevait à 2%.

Remémorant les taux présents :

- Taxe foncière (bâti) : 17,05 %
- Taxe foncière (non bâti) : 38,89 %

Oui cet exposé, le Conseil Municipal a décidé de ne pas faire varier les taux communaux. Les taxes directes seront les suivantes :

- Taxe foncière (bâti) : 17,05 % + 15,30 % (taux départemental) = 32,52 %
- Taxe foncière (non bâti) : 38,89 %

BUDGETS PRIMITIFS 2021

*** Budget général**

Madame le Maire présente le budget primitif général 2021 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 495.964,00 € pour la section de fonctionnement
- 370.955,42 € pour la section d'investissement

*** Budget Forêt sectionale de Rébruns**

Madame le Maire continue en présentant le budget primitif de la forêt sectionale de Rébruns qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 75.054,90 € pour la section de fonctionnement
- 41.718,17 € pour la section d'investissement

*** Budget Lotissement**

Madame le Maire termine la présentation avec le budget primitif Lotissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 210.148,01 € pour la section de fonctionnement
- 150.148,01 € pour la section d'investissement

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

- Route des vins

Madame le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu à CHANGY avec Antoine VERMOREL-MARQUES, Vice-Président de Roannais Agglomération, en charge du tourisme, et les maires des communes environnantes.

Elle présente le tracé de la Route des Vins. Concernant la commune de Changy, il avait été proposé de descendre par Rébruns et Morange au lieu des Gatilles, mais cela n'a pas pu être retenu car la voie n'est pas suffisamment praticable. Par contre, le tracé ira jusqu'à la Place du Champ de Foire avant de remonter par la rue du Château et partir en direction du Mourier.

- Conseil Communautaire, le 25 mars 2021

À l'ordre du jour :

- Assemblées : Exercice des pouvoirs délégués au Président et au Bureau
- Eau et Assainissement : Accords-cadres multiattributaires de travaux de renouvellement et extension des réseaux ; Accords-cadres de prestations d'entretien des espaces verts
- Espaces naturels : maison de la Gravière aux oiseaux (Subvention à la FDCL)
- Transport-Mobilité : DSP TRANSDEV ROANNE ; Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des besoins, l'adaptation des installations et la mise en place du service en vue de l'électrification des bus et l'aménagement du dépôt des bus.
- Transition énergétique : Convention cadre avec le SIEL, adhésion au service SAGE, Subvention 2021 à l'Agence locale de l'énergie et du climat
- Développement économique : Dans le cadre de la crise COVID, remise gracieuse de la redevance fixe due par la SAOS CHORALE correspondant aux six derniers mois impactés par la baisse de fréquentation du public.
- Tourisme : Subvention 2021 à l'office de tourisme ; Convention de partenariat avec l'Association Roannais Tourisme et attribution de subvention ; tarifs à compter du 1^{er} avril 2021.
- Petite enfance : Conventions d'objectifs et de financement 2021-2024 aux associations gestionnaires de structures d'accueil Petite enfance.
- Action culturelle : Tarifs Boutique de la Cure
- Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs
- Mutualisation : Tarifs 2021 prestation de services pour l'instruction de la partie accessibilité des autorisations de travaux portant sur un Etablissement Recevant du Public (ERP) au bénéfice des communes membres de Roannais Agglomération.

- Commission Culture

Madame Catherine BIGAY indique qu'elle a participé à une réunion de commission concernant la compétence Lecture publique. L'objet de cette réunion était de travailler sur trois axes :

- Logistique, espace et infrastructure structurelle
- Accompagnement des usagers
- Contenu

Il est ressorti des différents groupes de travail que beaucoup d'éléments restent à la charge des communes.

COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

- Commission Voirie, le mercredi 7 avril 2021

Monsieur Jean-Paul BOURLIERE fait le compte-rendu :

- Travaux de voirie Impasse du Frêne : La commission présente les devis reçus :
 - EIFFAGE : 37.955,00 € HT
 - EUROVIA : 33.909,00 € HT
 - CHAVANY : 30.402,00 € HT

La commission propose de retenir la proposition de l'entreprise CHAVANY.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Les travaux devraient pouvoir débuter au mois d'octobre.

C'est l'entreprise CHAVANY qui pourrait également être retenue pour la réalisation des deux passages surélevés Route du Crêt.

- Installation radar pédagogique : Un radar pédagogique a été installé Rue de la Côte Roannaise pour 15 jours. Il sera ensuite installé Rue Philippe Picard et Route des Monts de la Madeleine.
- La commission propose d'aménager les trois emplacements réservés aux espaces verts sur la Rue Philippe Picard, à proximité du carrefour central. La commission propose de les paver et d'installer sur deux emplacements des barrières avec jardinières de fleurs et sur l'un d'entre eux une jardinière en gabion.
- Il est également prévu au budget l'acquisition d'une citerne d'arrosage. Il est nécessaire de vérifier auprès des agents communaux s'ils ont le permis de conduire nécessaire.

- CCAS, le jeudi 8 avril 2021

Madame Evelyne RICARD fait le compte-rendu de cette réunion.

À l'ordre du jour :

Approbation du compte administratif et du compte de gestion :

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		3.211,45 €
Opération de l'exercice	2.420,36 €	2.347,01 €
Totaux	2.420,36 €	5.558,46 €
Résultats de Clôture		3.138,10 €

Vote du budget 2021 : Madame le Maire a présenté le budget primitif du CCAS qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 5.930,10 € pour la section de fonctionnement

Banque alimentaire : Le nombre de colis distribués augmente (26 bénéficiaires lors de la première distribution, 38 bénéficiaires à la seconde et 40 à la troisième). Il y a suffisamment de bénévoles, même si le travail est important les jours de distribution.

QUESTIONS DIVERSES

* Madame le Maire présente le projet de Monsieur D. Il souhaite vendre les parcelles situées derrière l'ancienne école maternelle. Son projet est de détacher deux lots de terrain constructible et de garder une bande de terrain le long du mur de clôture de l'école pour accéder à ses parcelles situées le long du foyer rural et jusqu'à sa maison Rue Philippe Picard.

Madame le Maire a pris contact avec Monsieur D. car il serait intéressant, pour la commune, d'acheter une bande de terrain le long de l'ancienne école afin de dégager le bâtiment, dans l'objectif de l'aménagement du bâtiment communal en logements locatifs. Un rendez-vous a été

fixé le mardi 13 avril après-midi avec monsieur DUPONT afin de discuter de cette possibilité d'aménagement.

* Suite au passage de la Commission de sécurité à la salle d'animation rurale, et à l'absence du plan d'évacuation, un devis a été demandé à la société DESAUTEL. La fourniture et la pose d'un plan d'évacuation sur cadre alu coûte 180,90 € TTC. Avant de valider le devis, il est nécessaire de rechercher plus activement ce plan, qui a certainement dû être enlevé lors de la réfection des peintures en 2019.

* L'inspecteur d'académie demande aux maires de se prononcer sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021.

* Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'elle a été contactée, comme l'ensemble des maires, le vendredi 9 avril en soirée, afin de rendre son avis sur le maintien ou non des élections départementales et régionales des 13 et 20 juin prochains, la réponse étant à donner avant le lundi 12 avril midi. Elle explique qu'elle a donné un avis défavorable, considérant que les mesures sanitaires à respecter sont compliquées à mettre en œuvre et dénonçant cette consultation en urgence des élus locaux.

* Madame le Maire indique qu'un courrier a été adressé en Mairie à l'attention du Conseil, par trois associations, concernant le projet d'éoliennes à Saint Bonnet des Quarts. Le courrier est disponible au secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu

Le LUNDI 10 MAI 2021 à 20H00 au FOYER RURAL